

PAUL E. DIMA

Avocat à la Cour

Troisième cycle de gestion - Paris - Dauphine

Docteur en Droit - Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Paris, le 24 juin 2019

Communiqué de Presse

Le 17 juin 2019, le domicile de mon client, Abakar TOLLIMI, a fait l'objet d'une perquisition. Il a été placé en garde à vue et informé qu'il était soupçonné de « *crimes contre l'humanité, complicité de ces crimes, association de malfaiteurs en vue de commettre ces crimes* », lesdits crimes auraient été commis entre 2005 et 2010 au Tchad et au Soudan.

Au terme de 96 heures de garde à vue, il a été entendu, le 21 juin 2019, par les juges d'instruction en charge du dossier, qui lui ont notifié son placement sous le statut de témoin assisté. Mon client a regagné son domicile et se tient à la disposition de la justice.

Alors qu'il était conseiller à la Présidence de la République du Tchad, il a quitté le parti présidentiel, en raison des désaccords politiques qui l'opposaient au Président DEBY, notamment sur les conditions de réappropriation par le Tchad, pour la conduite de sa politique économique, des instruments monétaires, par la remise en cause des mécanismes du Franc CFA, et des instruments budgétaires, par un refus des diktats du FMI et de la Banque Mondiale.

Lesdits désaccords portaient en outre sur la gestion qu'il jugeait calamiteuse des finances publiques, et des divergences sur la nécessaire démocratisation des institutions du pays.

Il a fondé son parti politique le Rassemblement Pour la Justice (RPJ) alors qu'il se trouvait en exil au Soudan en 2006, et a successivement rallié trois coalitions des forces de l'opposition jusqu'à son départ du Soudan en 2010.

Il y a mené des activités administratives et diplomatiques, qui consistaient à préparer et conduire les négociations pour la signature des accords de paix.

Il n'a pas été en charge de l'enrôlement des troupes, et n'a pas *a fortiori* conduit de campagne militaire. Il ne saurait lui être reproché des actes de crimes contre l'humanité. Mon client a de surcroît été militant des droits de l'Homme, et il condamne l'existence d'enfants soldats dans les conflits armés.

9, RUE MAÎTRE ALBERT - 75005 PARIS
TÉL. : + 33 (0)6 27 28 83 83 – FAX : + 33 (0)1 43 29 18 71
DIMA.PAUL@YAHOO.FR
PALAIS G78

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
Siret N° 53069999000012

Depuis son exil en France, il dirige un parti politique, le Conseil National pour la Résistance Démocratique (CNRD). Il se présente comme un panafricain qui a été confronté aux difficultés de la démocratisation de son pays dans un contexte néocolonial. Les acteurs politiques de la néo-colonie y disposeraient d'un champ d'action strictement délimité par les intérêts de la néo-métropole. Le Président Chirac l'a résumé en 1990, en affirmant que *« l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie »*.

Parce que le Tchad se trouve dans son *« pré carré »*, les Mirages 2000 de la France, apprend-on dans un hebdomadaire, en février 2019, *« ont frappé à plusieurs reprises dans le désert de l'Ennedi (extrême-nord du pays) une colonne de pick-up lourdement armés, venue du Sud libyen (...) Paris argue qu'il s'agissait d'enrayer, à la demande de N'Djamena, une « incursion en profondeur de nature à déstabiliser le pays »*.

L'appui de la France, avec sa base militaire au Tchad, a été déterminant, pour décider de l'issue de la guerre en 2008 et le maintien du Président DEBY à la tête du pays, à en croire la presse.

Au cours de sa vie politique, mon client a essayé de trouver les voies et moyens de démocratiser les institutions de son pays et d'élaborer des politiques économiques efficaces à partir des rives du lac Tchad plutôt que des rives de la seine. Il s'est demandé pourquoi le système financier et monétaire imposé par l'Allemagne victorieuse à une France vaincue, qui fut si catastrophique pour les Français hier, serait aujourd'hui la panacée pour les Africains depuis 1945 ?

Il est temps de se débarrasser de la fabrique des enfants soldats, ce crime contre l'humanité, et de renvoyer cette monstruosité aux poubelles de l'histoire ! Cela passe par la lutte contre les crimes économiques, qui sont une étape dans la chaîne de montage de cette fabrique.

Paul E. DIMA
Avocat à la Cour

9, RUE MAÎTRE ALBERT - 75005 PARIS
TÉL. : + 33 (0)6 27 28 83 83 – FAX : + 33 (0)1 43 29 18 71
DIMA.PAUL@YAHOO.FR
PALAIS G78

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté
Siret N° 53069999000012